

## Adhésion en ligne 2025 - Mode d'emploi

L'adhésion à l'USM se fait via le site internet [en cliquant ici](#). Chacun doit obligatoirement remplir son formulaire, y compris si vous payez par chèque (pas de bulletin papier, sauf cas de force majeure 😊 : bulletin à demander à Natacha Aubeneau, trésorière nationale, à [n.aubeneau@syndicat-usm.fr](mailto:n.aubeneau@syndicat-usm.fr)). N'hésitez pas à demander de l'aide à votre DR !

L'adhésion en ligne permet de choisir le paiement par carte bancaire (en une fois ou en 3 fois sans frais) ou le paiement par chèque. Le tarif applicable dépend du poste occupé au moment de l'adhésion selon tableau des tarifs ci-dessous. Le tarif d'adhésion annelle inclut obligatoirement l'abonnement au NPJ d'un montant annuel de 17€. Les tarifs sont ainsi fixés :

AUDITEUR de justice Futurs magistrats	2 <sup>nd</sup> Grade MHFJ MTT	1 <sup>er</sup> Grade	HH	MH (honoraires sans activité juridictionnelle)
30,00 €	120,00 €	175,00 €	209,00 €	60,00 €
<b>ASSURANCE MMA</b>				
Selon durée d'exercice des fonctions de magistrat au 1 <sup>er</sup> mars 2025				
DEPUIS MOINS DE 2 ANS : ..... 98,00 €				
DEPUIS PLUS DE 2 ANS : ..... 196,00 €				

**Préférez votre téléphone ou un ordi personnel pour éviter les bugs.** Sur l'ordi justice, privilégiez le navigateur edge mais sans garantie de réussite !

**Lorsque vous êtes sur la page d'adhésion du site, vous voyez ceci. Cliquez sur votre tarif :**

### Adhésion USM Année civile 2025

L'adhésion en ligne permet de choisir le paiement par carte bancaire (en une fois ou en 3 fois sans frais) ou le paiement par chèque.

Le tarif applicable dépend du poste occupé au moment de l'adhésion et l'adhésion est valable [pour l'année civile en cours](#).

Le tarif d'adhésion annelle inclut obligatoirement l'abonnement au NPJ d'un montant annuel de 17€.

Si le formulaire d'inscription ne s'affiche pas lorsque vous cliquez sur votre tarif ci-dessous, [cliquez ici](#) ou [déconnectez-vous](#) pour recommencer.

Après avoir complété le formulaire, vérifiez votre panier, modifiez-le si nécessaire, puis validez le mode de paiement et suivez les étapes du paiement.

Une adhésion par magistrat. Pour changer de compte : [Déconnectez-vous en cliquant ici](#)


<p>Adhésion <b>Auditeur de Justice</b> applicable aux auditeurs de justice et magistrats stagiaires (intégrés, concours complémentaires).</p> <p><b>30,00 €</b></p> <p>Inscription</p>	<p>Adhésion <b>2nd grade, MHFJ ou MTT</b> applicable aux magistrats du 2nd grade, aux magistrats honoraires ayant des fonctions juridictionnelles et aux magistrats à titre temporaire</p> <p><b>120,00 €</b></p> <p>Inscription</p>	<p>Adhésion <b>1er grade</b> applicable aux magistrats du 1er grade</p> <p><b>175,00 €</b></p> <p>Inscription</p>	<p>Adhésion <b>Hors Hiérarchie</b> applicable aux magistrats hors hiérarchie</p> <p><b>209,00 €</b></p> <p>Inscription</p>	<p>Adhésion <b>Magistrat honoraire</b> applicable aux magistrats honoraires qui n'ont pas d'activité juridictionnelle</p> <p><b>60,00 €</b></p> <p>Inscription</p>
--	--	---	--	--

**Si vous étiez déjà adhérent en 2024**, vous devez vous identifier avec l'adresse mail qui vous a servi à adhérer en ligne l'an dernier et le mot de passe choisi (que vous pouvez réinitialiser en cliquant sur « mot de passe perdu »). **Quand vous cliquez sur votre tarif, un bandeau s'affiche, vous permettant de vous identifier :**

Déjà membre 2024 ? [Connectez-vous pour renouveler votre adhésion](#)

**Cliquez sur « connectez-vous pour renouveler votre adhésion », entrez votre mail et votre mot de passe (ou cliquez sur « mot de passe perdu ») :**

The screenshot shows a login form with two input fields: 'Identifiant ou e-mail \*' containing 'natacha.' and 'Mot de passe \*' with masked characters. Below the first field is a 'Se connecter' button and a 'Se souvenir de moi' checkbox. A link for 'Mot de passe perdu ?' is located at the bottom left of the form area.

**Si le formulaire d'inscription ne s'affiche pas** lorsque vous cliquez sur le tarif correspondant à votre grade/poste, vous pourrez récupérer le formulaire en cliquant sur le petit caddie en haut à droite de la page :  ou en vous déconnectant pour recommencer.

La page d'adhésion contient les liens sur lesquels vous n'avez qu'à cliquer pour ce faire :

L'adhésion en ligne permet de choisir le paiement par carte bancaire (en une fois ou en 3 fois sans frais) ou le paiement par chèque.

Le tarif applicable dépend du poste occupé au moment de l'adhésion et l'adhésion est valable pour l'année civile en cours.

Le tarif d'adhésion annuelle inclut obligatoirement l'abonnement au NPJ d'un montant annuel de 17€.

**Si le formulaire d'inscription ne s'affiche pas lorsque vous cliquez sur votre tarif ci-dessous, cliquez ici ou déconnectez-vous pour recommencer.**

Après avoir complété le formulaire, **vérifiez votre panier**, modifiez-le si nécessaire, puis **validez le mode de paiement et suivez les étapes du paiement**.

Une adhésion par magistrat. Pour changer de compte : [Déconnectez-vous en cliquant ici](#)

Après avoir complété le formulaire, **vérifiez votre panier**, modifiez-le si nécessaire, puis **validez le mode de paiement et suivez les étapes du paiement**. Le système 3D secure impose de valider le paiement via votre application bancaire.

**Merci de remplir un seul formulaire, donc une adhésion, par magistrat.** Pour changer de compte, déconnectez-vous puis reconnectez-vous avec un autre compte.

L'adhésion est valable pour l'année civile en cours. Le tarif est le même, quel que soit le moment de l'année où vous souscrivez votre adhésion. Il faudra la renouveler dès le mois de janvier suivant. L'adhésion donne accès à l'espace adhérent du site internet ; cet accès sera déconnecté en décembre pour permettre de lancer la campagne de réadhésion l'année suivante.

Merci de votre soutien à l'USM !